



Statement -On French Eco Aviation Tax

9 juillet 2019 (Genève) - Cette taxe est malavisée. Depuis 1990, les compagnies aériennes ont réduit leurs émissions de carbone par passager de 50 %, et à partir de 2020, elles paieront pour compenser toute la croissance des émissions. Une taxe ne va pas soutenir les efforts de l'industrie à investir dans des carburants plus propres et dans des nouvelles technologies. Cette taxe portera également préjudice aux 100 milliards d'euros que l'aviation génère pour l'économie française, et 500 000 nouveaux emplois sont menacés par le manque de compétitivité de l'aviation française. 81% des Français ne font pas confiance à leur gouvernement quant à l'attribution des taxes environnementales à des causes environnementales. En leur nom, nous demanderons des comptes au gouvernement français sur l'utilisation effective de cette taxe pour accélérer le développement durable de l'aviation, notamment avec un contrôle plus efficace du trafic aérien et à la promotion de carburants durables.